

DOMINIQUE NEUMAN

AVOCAT

1535, RUE SHERBROOKE OUEST
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7
TÉL. 514 903 7627
COURRIEL energie @mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 25 novembre 2021

M^e Véronique Dubois, Secrétaire de la Régie
Régie de l'énergie
800 Place Victoria, Bureau 255
Montréal (Qué.) H4Z 1A2

Re: Dossier RDÉ R-4167-2021 (Causes tarifaires 2021 et 2022 d'HQT).
***Regroupement pour la transition, l'innovation et l'efficacité énergétiques (RTIÉE) –
Planification d'audience.***

Chère Consœur,

Il nous fait plaisir de fournir les informations suivantes de la part du *Regroupement pour la transition, l'innovation et l'efficacité énergétiques (RTIÉE)* en planification de l'audience du 9 décembre au 17 décembre 2021 et des 20 et 21 décembre 2021 si nécessaire :

- Nous ne prévoyons pas à ce stade demander de huis clos (sous réserve de compléter notre examen des pièces confidentielles au cours des prochains jours), mais souhaitons participer si un tel huis clos est tenu.
- **Preuve de SÉ-AQLPA** : Témoignage de Messieurs Jean-Pierre Laflamme, Patrick Goulet Jean-Claude Deslauriers sur notre rapport [C-RTIÉE-0017](#) y compris sur les documents de référence [C-RTIÉE-0015](#) (Joskow), [C-RTIÉE-0016](#) (Giannakis) et y compris les références à Joskow, Giannakis, Inman, Diewert et O'Grady-McCabe citées en préambule de la questions RTIÉE-1.3 de [notre DDR C-RTIÉE-0018 à PEG](#). Durée prévue : 45 minutes.
- **Contre-interrogatoire d'HQT (suite à sa planification B-0086)** :
 - 15 minutes au **panel 1** (Coût de service et tarifs).
 - 45 minutes au **panel 2** (Plan d'approvisionnement et sujets connexes).
 - 45 minutes au **panel 3** (Facteurs X et S du Mécanisme de réglementation incitative et application ou non aux coûts en capital).
 - Le tout, sous réserve d'ajustement après prise de connaissance de la preuve orale.
- **Contre-interrogatoire des intervenants** : 45 minutes à PEG, 20-30 minutes à AQCIE-CIFQ et OC chacun, et au besoin, 5-10 minutes quant à tout autre intervenant présentant une preuve, le tout sous réserve d'ajustement après connaissance de la preuve orale.
- **Argumentation** : Durée prévue de 50 minutes. Plaidoirie orale accompagnée d'un plan d'argumentation.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.



Dominique Neuman, LL.B.

Procureur du *Regroupement pour la transition, l'innovation et l'efficacité énergétiques (RTIÉE)*

c.c. La demanderesse et les intervenants, par le SDÉ de la Régie.